udccas

Union Départementale
des Centres Communaux d'Action Sociale
de Seine-Maritime

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

RAPPORT MORAL

Seul, on ne peut rien, ensemble on peut tout !

La crise sanitaire aura eu deux effets significatifs en matière d'actions sociales ;

❶ Accélérateur des transformations sociales, elle oblige l'ensemble des acteurs à poursuivre l'évolution engagée depuis quelques années notamment sur les notions d'accompagnement et de parcours afin de favoriser un continuum plus fluide entre partenaires institutionnels et associatifs au profit des usagers.
Cette coopération est rendue d'autant plus urgente à l'heure où l'on parle de professionnels de 1ère et de seconde ligne ! La solidité d'une chaîne s'éprouve à la robustesse de chacun des maillons : il n'y a pas de hiérarchie qui prévale. Chacun est utile à la place où il se trouve.
Réinterroger le sens de l'action et des missions, réfléchir sur la bonne distance à opérer entre aller-vers et laisser-venir, comment lutter contre le non-recours ? Quelles initiatives développer pour rendre visible l'invisible ? Des questions qui nous bousculent en tant que professionnels de terrain comme élus.

❷ Révélateur de l'expression spontanée des citoyens. Elle rappelle qu'il ne faut jamais négliger les forces vives que représentent les habitants face à des situations de crise. Réseaux de vigilance, d'entraide et de lutte contre l'isolement, portage de médicaments, de repas, … se sont mis en place et c'est une bonne chose. Trop souvent enclin au pessimisme, la pandémie a fait resurgir des solidarités que nous pensions oubliées. Le lien social n'est pas mort, il ne demande qu'à renaitre de ses cendres. Notre rôle est de renforcer ce pouvoir d'agir.

Le rôle de l'UNCCAS en général et de l'UDCCAS 76 en particulier est d'offrir un espace de réflexion sur les politiques publiques à écrire, mettre en œuvre ou à accompagner, de formation pour les élus et tout particulièrement pour ceux qui ne sont pas des professionnels du social, de partage d'expériences et de soutien à ses membres quel que soit sa taille…

Notre Union Départementale est convaincue de la nécessité d'appliquer le principe de subsidiarité en son sein et de permettre ainsi au maximum des membres de participer sur ses champs de compétences et d'appétences pour nourrir notre réseau. Nous avons besoin de tous pour participer aux nombreuses sollicitations des partenaires comme le Conseil Départemental, la CARSAT, La DDCS, la Préfecture, l'ARS… Le rapport d'activités qui suit est révélateur de cette charge de travail qui nous incombe.

Il faut donc renforcer notre Conseil d'Administration et structurer notre Union en recrutant un chargé de développement, poursuivre notre travail d'écriture de notre contrat de mandature et ainsi prendre toute notre place dans le concert des acteurs et décideurs publics autour du social et du médico-social, gage de notre légitimité d'intervention et de représentation.

La crise sanitaire montre combien notre rôle est d'importance. Les élus de proximité que nous sommes donnent une direction et décident des voies et moyens à développer ; les agents territoriaux éclairent les élus sur les chemins à emprunter afin de garantir, autant que faire se peut, l'atteinte des objectifs.

Alain Lejeune
Président

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

NOS VALEURS

L'UDCCAS de Seine Maritime se veut être la référence sur le territoire départemental en matière d'informations, d'actions et d'innovations sociales pour l'ensemble des CCAS et des différentes institutions.
L'objectif poursuivi est de créer une véritable synergie entre les CCAS du Département quel que soit l'importance de leur structure et d'être un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics dans le domaine du social.
Les quatre axes prioritaires sont les suivants :

❶ Être centre ressources
Centraliser les informations, les actualiser et les diffuser en direction de l'ensemble des CCAS et CIAS Renforcer la légitimité des CCAS et créer un lien d'appartenance à un réseau national et départemental

❷ Favoriser la montée en compétences par la formation
S'enquérir des besoins de formation et les décliner en plan pluriannuel vers les élus et les agents Permettre de réunir l'ensemble des CCAS et CIAS (centre intercommunal d'actions sociales) du département ;

❸ Renforcer la coordination avec les Institutions départementales
Être connue et reconnue comme un partenaire majeur de l'action sociale et influer sur les orientations prises

❹ Être au service de tous les CCAS
Rendre visible et lisible l'action des CCAS/CIAS et être vecteur de la parole des usagers.

Membres du Conseil d'Administration

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UDCCAS SEINE - MARITIME

Élus / Directeur Administrateur	Fonctions	E-mails
LEJEUNE Alain	▸ Président ▸ Adjoint au Maire aux solidarités - Barentin ▸ Membre du Comité Opérationnel Régional d'éducation financière Banque de France (COR)	a.lejeune@ville-barentin.fr
GESTIN Catherine	▸ Vice- Présidente ▸ Adjointe au Maire de l'action sociale - St Léger du Bourg Denis ▸ Membre de la CCAPEX (Commission de la Prévention des Expulsions)	catherien.gestin@ville-stleger76.fr
GODOT Catherine	▸ Vice- Présidente ▸ Adjointe au Maire en charge de la Cohésion Sociale - Le Mesnil Esnard ▸ Membre du Conseil Départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) ▸ Membre de la Conférence des Financeurs	adjointe.ccas@le-mesnil-esnard.fr
MARMORAT Philippe	▸ Trésorier ▸ Adjoint au Maire de l'action sociale - Montville	philippe.marmorat@montville.fr
ROBERT Jérôme	▸ Secrétaire ▸ Adjoint au Maire aux affaires sociales et à l'habitat - Bois guillaume	jerome.robert@ville-bois-guillaume.fr
BELLIN Claude	▸ Membre ▸ Administrateur CCAS d'Yvetot ▸ Membre du comité de pilotage du réseau VIF (Violences Intra Familiales)	bellin.claude@wanadoo.fr
BLONDEL Françoise	▸ Membre ▸ Vice- Présidente du CCAS d'Yvetot	francoise.blondel@ccas-yvetot.fr
MANDEVILLE Fabienne	▸ Membre ▸ Adjointe au Maire aux affaires sociales, à la santé et aux solidarités - Lillebonne	fabienne.mandeville@lillebonne.fr
BAILLEUL Evelyne	▸ Membre ▸ Adjointe au Maire Séniors et liens intergénérationnels - Lillebonne	evelyne.bailleul@lillebonne.fr
BARÉ Michèle	▸ Membre ▸ Adjointe au Maire aux solidarités - Canteleu ▸ Membre de la commission locale de l'amélioration de l'habitat (CLAH)	michele.bare76@gmail.com
MORIN Isabelle	▸ Membre ▸ Directrice du CCAS de Barentin ▸ Lien ACTAS/UDCCAS	i.morin@ccas-barentin.fr

LES RENCONTRES, LES TEMPS FORTS ET ACTIONS ENTREPRISES PAR L'UNION DÉPARTEMENTALE DES CCAS

- **Le 5 novembre 2020** - Assemblée générale de l'UDCCAS à Yvetot

  - Élection du nouveau président, Alain Lejeune Vices- Présidentes, Mmes GESTIN et GODOT - Secrétaire Mr Jérôme ROBERT – Trésorier MARMORAT Philippe

  - Le compte de résultat arrêté au 19.10.2020 fait ressortir un solde créditeur de 32 760,62€.

  - 67 CCAS Seino-marins sont adhérents de l'UNCCAS.

- **Le 1er décembre 2020**
  Passation de pouvoir entre Mr CHARASSIER et Mr LEJEUNE

Alain Lejeune, président de l'Union départementale des CCAS

Barentin

En présence du bureau nouvellement élu de l'Union départementale des CCAS, l'Yvetotais Gérard Charassier a passé les rênes de l'association à Alain Lejeune.

Après en avoir été le président pendant six années, Gérard Charassier a souhaité passer la main lors de la dernière assemblée générale *"en raison d'un emploi du temps trop chargé"*, avoue-t-il. Alain Lejeune, maire adjoint à la solidarité de Barentin, a ainsi été élu et remplacera l'édile yvetotais à la tête de l'Union départementale. Gérard Charassier a *"souligné le rôle important des CCAS, souvent sollicités dans cette période compliquée, et qui risque de l'être encore plus dans les mois futurs au regard de la crise sociale qui se profile. Il a souhaité bonne route au nouveau président et remercié ses fidèles collaboratrices, Karine Lebouvier et Christine Goulet, qui lui ont apporté la logistique administrative durant ces années".*

Alain Lejeune s'est engagé *"à poursuivre le travail engagé, assurant vouloir continuer à ce que les CCAS soient des interlocuteurs de poids face aux organes décideurs et financeurs."*

Un passage de témoin en toute simplicité entre Gérard Charassier (à gauche) et Alain Lejeune à la présidence de l'Union départementale des CCAS

- **Le 11 décembre 2020**
  Élection du nouveau Président de L'UNCCAS : Mr Luc CARVOUNAS

➜ 5 Conseils d'Administration tenus :

- 8 janvier 2021
- 5 Mars 2021
- 18 mai 2021
- 6 juillet 2021
- 7 décembre 2021

LES RENCONTRES, LES TEMPS FORTS ET ACTIONS ENTREPRISES PAR L'UNION DÉPARTEMENTALE DES CCAS

- **Séminaire le samedi 9 octobre 2021**
  Thème - projet de mandature de l'UDCCAS

L'Union départementale des CCAS s'organise pour les années à venir

→ Édition de 2 Newsletters avec diffusion auprès des membres de l'UDCCAS et de l'ACTAS

- Mai 2021 : 1ère Newsletter
  - Présentation des nouveaux membres du CA,
  - Inclusion bancaire et financière
  - Violences conjugales.

- Février 2022 : 2ème Newsletter
  - Annonce de l'assemblée générale du jeudi 17 mars 2022,
  - Nouvelle composition du Conseil d'Administration et des principales réunions et rencontres partenariales qui ont marquées le début du mandat

L'ANIMATION DU RESEAU - LES PARTENARIATS DEVELOPPÉS

- **Convention UDCCAS -CCAS Barentin** pour appui technique et administratif
  Axe de travail : assurer le versement d'une vacation pour l'agent du CCAS de Barentin en charge d'assurer le secrétariat de l'UDCCAS SM.

- **Charte d'engagement**
  Signature Charte d'engagement UNCCAS – UDCCAS.

PARTICIPATION DES MEMBRES DE L'UDCCAS À DIFFÉRENTES INSTANCES DÉPARTEMENTALES

● Violence Intra Familiales
Plusieurs rencontres ont donné lieu à de nombreuses communications dont les deux journées de formation « Prévenir et lutter contre les violences au sein du couple ».

● CD76 - Direction des Solidarités sur les missions respectives du CD76 et de l'UDCCAS
Participation à la présentation du Schéma unique des Solidarités 2022-2026 pour le Département de la Seine- Maritime.
La démarche vise à améliorer la qualité de service et de l'accompagnement proposé aux seinomarins, en permettant une meilleure articulation entre les politiques départementales et celles des acteurs institutionnels du champ des solidarités.
La démarche retenue prévoit l'élaboration d'un document final à horizon du mois de juillet 2022.

● Conférence des financeurs - Participation à l'assemblée plénière
Siège de l'UDCCAS au sein de la commission d'appel à projets dans le cadre de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées.

● Assemblée plénière de la conférence Départementale de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA)

● Commission lutte contre les expulsions (CCAPEX)
Participation aux réunions et à l'atelier pour la rédaction de la Charte de prévention des expulsions.
Signature d'une charte UDCCAS-CAPEX

● Comité Opérationnel Régional– (COR) Banque de France
6 comités régionaux seront mis en place au premier semestre 2022 dans 6 régions pilotes.

● EDUCFI (Banque de France/Education Nationale)
Éducation économique, budgétaire et financière

Objectifs :

- Développer une éducation budgétaire et financière pour les jeunes.
- Développer les compétences à mobiliser dans l'accompagnement des personnes en situation de fragilité financière par les intervenants sociaux.
- Donner à tous les publics les clefs de la compréhension des débats économiques ACTAS/UNCCAS.
- L'objectif de ces Comités est d'identifier les besoins, attentes et bonnes pratiques du terrain en matière d'éducation économique, budgétaire et financière.

● Normandie Service civique dans le cadre de la lutte contre l'isolement des seniors
Proposition d'un portage associatif pour les petits CCAS qui n'ont pas les moyens de piloter ce type de ressources mais dont les besoins sont grands Séminaire sur le projet de mandature 2021/2026 Une ambition affirmée.

● **Haut-Commissaire à la lutte contre la pauvreté auprès du Préfet de Région**

- Diffusion de l'appel à projets du plan Ambition Enfance Egalité
- Rencontre entre le Président et le Haut-Commissaire à la lutte contre la pauvreté

● **Commission spécialisée santé mentale (territoire de démocratie de santé du Havre) de la délégation départementale de l'ARS**

Participation et représentation de l'UDCCAS par le CCAS Fécamp à la Commission spécialisée en santé mentale (CSSM) du territoire de santé du Havre.

● **Diffusion de l'action de l'Association AGIR abcd**

Actions pouvant être développées :

- Aide à la mobilité
  Mise à disposition d'un chauffeur pour les seniors qui ne peuvent plus conduire leur voiture provisoirement ou définitivement ;
- Agir Route
  Remise à niveau en matière de sécurité routière (code de la route) pour les seniors

● **Conseil National de l'UNCCAS**

- Participation du Président de l'UDCCAS à ce temps de rencontre avec l'ensemble des Présidents des UDCCAS, le comité des 100 (élus) et les membres du CA national.
- Signature d'une convention UNCCAS – UDCCAS (juillet 2021).

● **L'ACTAS**

- Temps de concertation du Président de l'UDCCAS avec la Présidente de l'ACTAS.

Mme Dubois,

→ Réflexion sur l'hypothèse d'une action conjointe

Février 2022 : Nomination de notre Président au Haut Conseil du travail social

PERSPECTIVES DE L'UDCCAS 76

► Une volonté forte que l'UDCCAS soit bien représentée au sein des différentes institutions et qu'elle joue un rôle majeur dans le pilotage de l'action sociale Départementale et Régionale voire Nationale.

► Une volonté de s'ouvrir aux petits CCAS des communes, souvent isolés, avec des moyens limités afin qu'ils comprennent ainsi mieux le besoin de se fédérer à l'association par leur adhésion.

► Une volonté de créer une véritable synergie entre tous les CCAS pour créer une véritable dynamique locale autour des questions de politiques publiques sociales et de cohésion sociale sur le territoire et devenir un lieu central de ressources à destination de tous ses adhérents.

RAPPORT FINANCIER 2021

DATES	DÉSIGNATIONS	DÉPENSES	RECETTES
01/01/2021	SOLDE		32425,98 €
26/01/2021	MME TAVERNIER (Kms+péages)	144,73 €	
	MME TAVERNIER (APP)	390,00 €	
19/02/2021	MME TAVERNIER (Kms+péages)	144,73 €	
	MME TAVERNIER (APP)	390,00 €	
26/03/2021	MME TAVERNIER (Kms+péages)	57,41 €	
	MME TAVERNIER (APP)	260,00 €	
30/04/2021	MME TAVERNIER (Kms+péages)	57,41 €	
	MME TAVERNIER (APP)	260,00 €	
10/05/2021	Virement UNCCAS 2021		4429,10 €
28/05/2021	MME TAVERNIER (Kms+péages)	57,41 €	
	MME TAVERNIER (APP)	260,00 €	
06/07/2021	Assurance GMF	42,90 €	
28/07/2021	Trésor Public (Remboursement salaires 2020)	1944,00 €	
18/08/2021	Contribution Nes	100,00 €	
22/09/2021	Billet SNCF voyage Président	22,00 €	
09/10/2021	Repas Bureau UDCCAS Mesnil Esnard	125,40 €	
16/11/2021	Billet SNCF voyage Président UNCCAS	42,00€ €	
31/12/2021	SOLDE		32557,09 €

COMPTE-RENDU DE L'APPEL À PARTICIPATION AU PROGRAMME UNCCAS-CNSA

Modernisation et de professionnalisation des services d'aide à domicile gérés par les CCAS/CIAS

En Juillet 2019 l'UNCCAS lance un appel à projet auquel l'UDCCAS 76 répond. Le dossier est retenu.

Dix-neuf CCAS, gestionnaires de SSAD, adhérents à l'UDCCAS 76 sont consultés dont 10 émettent le souhait de participer à l'action.

Le projet sera présenté en janvier 2020 avec la signature d'une Convention entre l'UNCCAS et l'UDCCAS 76 le même mois.

Plusieurs secteurs ont été envisagés :

Bois-Guillaume/Forges les Eaux ; Fécamp ; Neufchâtel en Bray/Le Tréport/Yvetot/ Le Trait ; Elbeuf/Saint-Pierre-les-Elbeuf/Saint-Aubin-les-Elbeuf/Grand-Quevilly

Pour des raisons variées 3 groupes sont finalement retenus:

Bois-Guillaume/Forges les Eaux ; Fécamp ; Yvetot

Une psychologue, Mme Marie Tavernier est recrutée le 5 février 2020 sur les critères suivants :

- Connaissance du public âgé et expérience en gériatrie
- Expérience d'animation de groupes d'APP
- Connaissance des professionnels et du travail à domicile
- Qualités d'expression et d'élocution
- Capacité à adapter son discours au public

La mise en place fut difficile pour Bois-Guillaume/Forges les Eaux, du fait de la pandémie, 3 séances annulées n'ont pu être reprogrammées du fait de l'absentéisme

Pour les autres groupes, mise en place en intra plus facile avec une participation régulière des AVS. Les retours sont plutôt positifs (expressions des groupes) :

- Lieu d'écoute,
- Échange sur les pratiques professionnelles
- Remise en question
- Expérience très positive
- À renouveler

Considérant l'enveloppe financière restant disponible, une demande de prolongation de l'action a été adressée à l'UNCCAS pour la mise en place de 2 nouveaux groupes en 2022 et acceptée.

Un calendrier pour 2 groupe a été transmis à l'UNCCAS en janvier 2022. Un groupe s'est mis en place sur Yvetot depuis le 21.01.2022, pour 10 AVS.

Le financement de cette expérience par la CNSA aura permis à 60 AVS de 5 CCAS de découvrir ou de participer à un groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles.

C'est un enjeu majeur pour améliorer la qualité de vie au travail des professionnels du secteur de l'aide à domicile, qui vit actuellement une crise sans précédent en terme de recrutement.

L'objectif est désormais de rendre pérenne cette proposition pour les équipe des SAAD, SPASAD en voie de devenir des Services Autonomie.

PRÉSENTATION DU PROTOCOLE

Violences faites aux femmes

Dans le cadre du Vème plan interministériel de mobilisation et de lutte contre les violences faites aux femmes, le Préfecture de Seine-Maritime, en lien étroit avec le parquet général et les parquets, a décidé de renforcer la dynamique partenariale par la mise en œuvre d'un nouveau protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes.

Celui-ci peut être consulté : https://www.seine-maritime.gouv.fr/content/download/33281/228441/file/protocole%20version%20d%C3%A9finitive%20avec%20signatures.pdf

L'Union Départementale des Centre Communaux d'Action Sociale s'est associée à cette démarche en signant ce protocole le 28 novembre 2018.

Celui-ci poursuit trois objectifs :

- Consolider les dispositifs d'accueil, d'accompagnement et de prise en charge globale des femmes victimes de violences
- Répondre à la diversité des situations, des territoires et des formes de violences
- Prévenir les violences et améliorer les connaissances du phénomène.

Le suivi et le bilan de la mise en œuvre sont réalisés dans le cadre d'un comité de pilotage auquel participe les vingt-quatre signataires. A cette occasion, chacun des partenaires présente les actions menées, l'évolution de la problématique dans son domaine d'intervention et les éventuels écueils qui ont pu être identifiés en matière de coopération entre les différents acteurs.

En 2017, pour le seul département de Seine-Maritime, 966 faits de violences et 329 agressions à caractère sexuel (dont 104 viols sur des femmes majeures) ont été enregistrés par les services de Police et de Gendarmerie. Et l'on sait que durant la crise sanitaire ces faits ont particulièrement augmenté. Dans le même temps, moins d'une femme sur cinq victimes de ces violences au sein d'un couple porte plainte. Les CCAS, que ce soit à travers leurs élus ou leurs personnels quand ils en disposent, sont nécessairement informés ou confrontés directement ou directement à de faits de violences faites aux femmes. Il serait intéressant que l'UDCCAS puisse identifier, par l'intermédiaire de son réseau, les situations de violences faites aux femmes dont ils ont connaissance et surtout des difficultés qu'ils rencontrent pour y apporter des réponses.

À cet effet, nous vous serions reconnaissant de bien vouloir répondre au questionnaire suivant et le retourner .....

Nombre d'habitants de votre commune :

- ☐ Moins de 500
- ☐ Entre 500 et 1 000
- ☐ Entre 1 000 et 3 500
- ☐ Entre 3 500 et 10 000
- ☐ Entre 10 000 et 50 000
- ☐ Plus de 50 000

Votre CCAS dispose-t-il de personnel spécifiquement dédié :

☐ OUI ☐ NON

Les élus ont-ils mis en place une permanence pour recevoir les usagers du CCAS :

☐ OUI ☐ NON

Votre CCAS a-t-il, dans l'exercice de ses missions, connaissance de situations de violences faites aux femmes ?

☐ OUI ☐ NON

Si oui, au cours des deux dernières années, à combien estimez-vous le nombre de situations portées à votre connaissance : .....

Estimez-vous disposer des informations nécessaires pour apporter une réponse à ces situations :

☐ OUI ☐ NON

Avez-vous mis en place un protocole spécifique pour répondre à ces situations :

☐ OUI ☐ NON

Avez-vous été confronté à des situations pour lesquelles vous n'avez pas pu apporter la réponse qui vous semblait la mieux à même de protéger la victime :

☐ OUI ☐ NON

Si oui, pouvez-vous la ou les présenter en quelques phrases en précisant les démarches effectuées et les écueils rencontrés (elle pourra faire l'objet d'une présentation lors d'un prochain comité de pilotage) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Un nouveau protocole va être élaboré au cours de cette année. Selon vous, quelles sont les actions qui pourraient être mises en place par les CCAS pour mieux accompagner les femmes victimes de violences :

.....
.....
.....
.....
.....
.....